



Congrès FCV 2020 Yellowknife, NT 12 à 14 juin

Voir le Nord avec la «vision 2020»



Formulaire d'inscription

(Un formulaire par personne)

Nom de famille: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Pays: _____ Code Postale: _____

Club: _____

Adresse électronique: _____ Numéro de téléphone: _____

Énumérer les allergies ou les besoins diététiques spéciaux: _____

L'inscription coûte 130\$ canadien ou 110\$ américain. Elle comprend Meet and Greet le vendredi soir, banquet le samedi soir et toutes les marches (6 marches de 5/6 km et 6 marches de 10/11 km disponibles).

Merci d'envoyer un chèque à l'ordre de: La Fédération canadienne Volkssport à:
251 rue Bank, suite 604, Ottawa, ON K2P 1X3

Si vous souhaitez payer par carte de crédit, s'il vous plaît appelez Michele au bureau FCV 613-234-7333 (Mercredi au vendredi). Remarque: si vous payez par carte de crédit, des frais de service de 5\$ seront appliqués à la facture.
Remboursements: remboursement intégral jusqu'au 8 mars 2020; Remboursement de 100\$ (80\$ US) du 9 mars au 8 mai, aucun remboursement après le 8 mai.

Comme condition de participation à cet événement, LE PARTICIPANT libère et exonère de toute responsabilité la Fédération canadienne Volkssport (Canadian Volkssport Federation), ses membres, ses dirigeants, ses représentants, directeurs, organisateurs d'événements et les commanditaires de l'événement de toute atteinte à la personne, à la propriété et / ou à la réputation pouvant être reçue par ledit participant et de toute réclamation desdites blessures aux parties énumérées ci-dessus, résultant ou résultant de l'événement envisagé dans la présente demande, ou résultant de la construction ou l'état du parcours sur lequel se déroule la manifestation. Le participant libère les parties énumérées ci-dessus de toute responsabilité énumérée ci-dessus, nonobstant le fait que celles-ci peuvent avoir été causées ou résultées par la négligence desdites parties, de l'une d'elles, de leurs agents ou représentants officiels. L'exécution de la «décharge de responsabilité» est une condition de et sera signée avant la participation à la manifestation.

La FCV / CVF recommande vivement aux non Canadiens de souscrire une assurance-maladie adéquate.

Signature